



## Problème avec emploi en cdd

Par **bertaina**, le **09/01/2010** à **21:19**

Bonjour,

Un organisme travail temporaire ma proposer une mission de 8 mois que j'ai accepté.(sans contrat de travail)

Début décembre j'ai travaillé 2 journées (8 et 7 heures) et puis plus de nouvelle .

Je me suis bloquer sur cet emploi parce que l'on m'avait dit que le travail re commencerait le 4 janvier,c'est repousser au 12.

Maintenant on m'apprent que la mission que je doit exécuter est d'un mois à temps plein et le reste a mi-temps, j'ai essayer de renégocier ma mission, ont me dit que ce n'est pas possible.  
(plus de travail)

Voudriez vous m'informer juridiquement de mes droits et si possibilité d'arrangement a l'amiable.

Merci de votre réponse et vous souhaite une bonne année 2010.